

# PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## Du Lundi 30 mai 2022 à 18h30

Date de convocation : lundi 23 mai 2022  
Date d'affichage : 31.05.2022

Début de séance à 18h30  
Séance levée à 19h30

### Ordre du jour

- ✚ Avis élevage de vaches laitières Pléhédél Lieu-dit « Kercharles », régularisation
- ✚ Achat bail+ fonds de commerce Le Phalanstère

**Etaient présents** : Jacques TRICARD, Brice LE GONIDEC, Véronique CONAN, Thierry MENGUY, Ronan DHABIT, Valéry ANNEVILLE, Olivier CAPELLE, Jérôme COLAS, Thierry LE GONIDEC, Vincent BOYENVAL,

**A été nommé comme secrétaire de séance** : Brice LE GONIDEC

#### **D2022\_021 CONSULTATION PUBLIC ELEVAGE DE VACHES LAITIERES PLEHEDEL LIEU-DIT « KERCHARLES »,**

Monsieur le Maire expose qu'une consultation du public a été effectuée concernant l'élevage de vaches laitières Pléhédél Lieu-dit « Kercharles ». Il s'agit d'une demande d'autorisation à exploiter un élevage de 230 vaches laitières. Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents donne un avis favorable.

#### **D2022\_022 ACHAT BAIL+ FONDS DE COMMERCE LE PHALANSTERE**

Monsieur le Maire expose la possibilité de rachat du bail et fonds de commerce concernant Le Phalanstère, seul commerce de la commune. (Voir annexe)

Le conseil municipal après en avoir délibéré, n'approuve pas le rachat du bail et fonds de commerce par la commune.

7 voix contre

2 voix pour

1 abstention